

vième du Canada, s'est réunie, après la mort de la reine Victoria, le 6 février, tout comme celle-ci, qui est la dix-huitième législature. C'était en 1901. Adressant la parole aux membres de la Chambre des communes au début de leur session, comme je le fais maintenant, le très honorable sir Wilfrid Laurier dit au sujet du nouveau roi, nommé aussi Edouard, que celui qui avait été un prince avisé serait un roi sage. Le roi, ajoutait-il, serait fidèle à la politique qui avait fait l'Empire si grand sous le règne précédent et, en somme, que ce règne se continuerait dans celui d'Edouard VII. Pour exprimer nos sentiments envers le nouveau monarque, je ne puis trouver de paroles plus appropriées que celles dont se servait sir Wilfrid Laurier à l'égard d'Edouard VII. Celui qui, étant prince, a été l'objet de tant d'attachement, verra cet attachement s'accroître, maintenant qu'il est roi. Nous croyons qu'il conservera la politique qui a tant contribué à faire régner l'harmonie et l'amitié sous son prédécesseur; et que le règne d'Edouard VIII sera simplement le prolongement du règne de George V.

Dans le premier discours qu'il a prononcé à titre de souverain, Edouard VIII a dit au Conseil privé qu'il était résolu à marcher dans la voie tracée par son père, c'est-à-dire à respecter la constitution et à s'employer au bonheur comme au bien-être de tous ses sujets. Sa Majesté a répété ces paroles dans un message à la Chambre des communes, message écrit de sa propre main; il y parlait du sens profond de son devoir qui a toujours animé le roi George.

Point n'était besoin de nous assurer que le roi Edouard avait l'intention de suivre l'exemple de son père. Il l'a déjà fait à plus d'un égard. Il n'est guère de coin de l'empire britannique où le roi Edouard n'ait fait une visite, quand il était prince de Galles. Le roi possède une connaissance de l'Empire et des problèmes qui s'y posent, infiniment plus grande que n'avait le roi George lors de son avènement au trône. Il a noué beaucoup plus d'amitiés personnelles avec ses sujets. Il n'est pas étranger au gouvernement ou aux affaires d'Etat. A plusieurs reprises, il a rempli le rôle de représentant de la couronne dans diverses cérémonies ou d'autres occasions, et dans toutes les parties du monde. Tout l'Empire en était venu à la considérer comme son ambassadeur extraordinaire, dans ses voyages à l'étranger. Le roi Edouard VIII monte sur le trône avec une vaste connaissance de ses sujets et des problèmes qui retiennent leur attention.

On ne saurait non plus entretenir le moindre doute sur l'intérêt profond que porte le roi Edouard aux questions sociales, ni sur son désir d'entretenir des relations d'amitié avec tous les individus et tous les peuples. Quiconque a suivi sa carrière sait bien qu'il a à cœur l'état

de ceux qui luttent contre la pauvreté et l'adversité. On n'a qu'à songer à ses voyages dans les régions industrielles, à l'intérêt qu'il porte au problème du logement, à son désir de débarrasser certaines villes anglaises de leurs taudis, aux opinions qu'il a exprimées en faveur d'autres formes de relèvement social ou d'œuvres de bienfaisance. Le spectacle de la guerre en France et dans les Flandres, et davantage la connaissance de l'héritage que nous a laissé cette guerre, lui ont inspiré un désir passionné de paix. A l'intérêt et à l'influence qu'il manifestait dans ces domaines en sa qualité de prince de Galles, s'ajouteront maintenant l'autorité et le prestige du sceptre.

Ce n'est pas tant la part que prend le roi à la direction de la chose publique que la nôtre propre qui doit nous préoccuper. Nous ne saurions douter que le roi Edouard possède un sens profond du devoir, qu'il défendra le gouvernement constitutionnel et qu'il fera toujours tout en son pouvoir pour accroître le bien-être et le bonheur de toutes les classes sociales. N'oublions pas cependant que, quelque terribles qu'aient été certaines années du règne de George V, le roi Edouard monte sur le trône à une période qu'on peut encore tenir pour la plus critique et la plus difficile de l'histoire du monde.

Le gouvernement constitutionnel, tout en conférant de lourdes responsabilités au souverain, en octroie de plus grandes encore à ses conseillers. Une parole mal avisée, une erreur de jugement de la part des détenteurs de l'autorité peut, en un temps comme le nôtre, entraîner les situations les plus graves.

Le roi Edouard l'a bien compris, et il l'a dit clairement dès son avènement. Après avoir promis de maintenir le gouvernement constitutionnel et de se consacrer au bonheur et au bien-être de toutes les classes de ses sujets, Sa Majesté a terminé son allocution au Conseil privé par ces paroles:

Pour accomplir cette lourde tâche, je mets ma confiance dans la loyauté et l'affection de mon peuple de l'empire et dans la sagesse de leurs parlements, et je prie Dieu qu'il me soutienne.

"La sagesse de leurs parlements!" Voilà, on le reconnaît maintenant, la base, non seulement de la sécurité de la couronne, mais aussi de la sécurité de la communauté britannique. Qui prétendra qu'elle ne constituera peut être pas la sauvegarde de la société et de la civilisation.

Membres de l'un des parlements de l'empire, nous répétons cordialement avec notre nouveau souverain: que Dieu nous aide dans l'accomplissement de notre tâche.

J'ai l'honneur, monsieur l'Orateur, de proposer, appuyé par M. Bennett, qu'une hum-